



Grève, Assemblée Générale et CDEN du 26 février

Amiens, le 1^{er} mars 2010

La grève

Le 26 février, à l'appel des organisations syndicales (FSU, UNSA-Education, FNEC-FP FO, SGEN-CFDT, CGT) au niveau départemental, de nombreux enseignants des écoles et des collèges du département ont fait grève contre les mesures de carte scolaire annoncées pour la rentrée 2010. La grève a touché plusieurs collèges, entre autres, à Amiens (A. Rimbaud, E. Lucas, Etouvie, Ailly sur Somme...). Le collège Ponthieu d'Abbeville était, quand à lui, mobilisé et en grève depuis le début de la semaine.

Dans les écoles, un enseignant sur cinq a fait grève dans le département, près de un sur deux à Amiens où de nombreuses écoles étaient complètement fermées, mais aussi ailleurs à Albert, Beaucamps le Vieux, Doullens, Flixecourt, Saleux... De nombreuses écoles pas touchées par la carte scolaire mais indignées ont également fait grève par solidarité.

L'Assemblée générale

A 10 h 00, les enseignants et les parents se sont réunis à la salle Dewailly à Amiens pour l'assemblée générale. Plus de 450 personnes ont fait part des conséquences désastreuses des fermetures de classe et de postes dans leur école ou leur collège, puis ont débattu des actions à mener pour obtenir satisfaction sur les revendications : le problème de la grève a été posé et le texte suivant adopté :

Les 450 personnes réunies ce vendredi 26 février avec les syndicats UNSA, FSU, FO, SGEN, SUD, CGT et avec la FCPE constatent que la grève rassemble aujourd'hui des centaines d'enseignants du premier degré et du second degré ainsi que de très nombreux parents.

Notre colère et notre volonté d'obtenir le maintien des 50 classes, des décharges et des postes en collèges sont intactes. Nous constatons que la mobilisation commence à prendre de l'ampleur, que l'unité des enseignants avec les parents se concrétise et grandit.

Nous demandons donc que les organisations syndicales préparent dans l'unité la grève pour obtenir nos revendications.

La manifestation de l'après midi

Les parents et les enseignants se sont ensuite rassemblés à partir de 14 h 00 au 56, rue Jules Barni devant le lieu de la réunion du CDEN. Plus de 500 parents et enseignants ont bruyamment exprimé leur mécontentement, leur colère, leur exaspération face aux propositions de fermetures de classes, de retrait d'heures ou de postes proposés par l'Inspecteur d'Académie pour la rentrée 2010 dans les écoles et les collèges. Les importants effectifs des forces de l'ordre présentes montraient la crainte des autorités par rapport à cette mobilisation. La situation tendue a été marquée par l'emploi de gaz lacrymogène du cordon de gendarmes mobiles contre les manifestants (voir communiqué des organisations syndicales ci-contre).

Communiqué de presse unitaire FCPE, FSU, FO, CGT-Educ'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SUD-Education

Ce vendredi 26 Février, suite à l'appel unitaire de l'intersyndicale et de la FCPE, des centaines de parents d'élèves et d'enseignants se sont réunis à Amiens devant la cité administrative où se tenait le Conseil Départemental de l'Education Nationale. Ils ont réclamé pacifiquement l'abandon des mesures de carte scolaire. Mais Monsieur Michel Delpuech, Préfet de région, et Monsieur Claude Legrand, Inspecteur d'Académie ont décidé d'empêcher ces parents, enfants et enseignants d'accéder à la salle de réunion par le déploiement des forces de l'ordre (plusieurs compagnies de gendarmes mobiles.) ... Ceux-ci n'ont pas hésité à envoyer des gaz lacrymogènes. L'ensemble des organisations présentes condamne un tel recours à la violence.

Amiens, le 26 février 2010

La réunion du CDEN

Le CDEN a duré 5 heures. Le Préfet et l'Inspecteur d'Académie sont restés campés sur l'ensemble de leur projet. Les 50 fermetures de classe sont maintenues, les suppressions de postes de RASED confirmées, les diminutions d'heures de décharges de direction réaffirmées ainsi que les restructurations d'école.

L'inspecteur a simplement accepté de revoir à la rentrée quelques nouvelles situations de fermeture de classe : Rue maternelle, RPI Buigny/le Titre/Hautvillers, Flixecourt maternelle, Camon élémentaire Langevin, Amiens L. Michel élémentaire, Beaucamps le Vieux, Talmas, Muille-Villette.

Ce qui porte le nombre à 15 fermetures à revoir à la rentrée : (Bouthencourt sur Mer, Amiens Marivaux élémentaire, Longueau P. Baroux élémentaire, Fouilloy, Amiens Schweitzer A et B élémentaire, Amiens élémentaire Beauvais, Montdidier Hugo/Prieuré élémentaire et les huit précédentes) plus 2 ouvertures à étudier (Villers Bretonneux maternelle et Saint Sauflieu).

Mais l'Inspecteur d'académie a déjà prévenu que tout le monde ne serait pas servi répétant à l'envi et à qui veut bien l'entendre qu'il ne dispose que d'une marge de sept postes.

Sept postes pour 17 situations à voir ou revoir auxquelles s'ajouteront de nouvelles situations problématiques à la rentrée scolaire.

Sept postes alors que l'inspecteur d'Académie a d'ores et déjà refusé de prendre en compte des situations d'écoles dont la moyenne d'élèves par classe est insupportable :

- RPI Vers sur Selle/Bacouel Sur Selle : 86 élèves pour 3 classes, soit une moyenne de 28,6 ;
- Ault maternelle : 56 élèves pour 2 classes, soit une moyenne de 28 (compte non tenu des deux ans) ;
- Longueau maternelle L. Prot : 56 élèves pour 2 classes, soit une moyenne de 28 (compte non tenu des deux ans) ;
- Amiens maternelle J. Verne : 82 élèves pour 3 classes, soit une moyenne de 27,3 (compte non tenu des deux ans et des enfants du voyage que l'école doit accueillir durant l'année scolaire) ;
- Amiens Les Verrières maternelle : 56 élèves pour 2 classes soit une moyenne de 28 (compte non tenu des deux ans) ;
- Amiens Chénier maternelle : 109 élèves pour 4 classes soit une moyenne de 27.25 (compte non tenu des deux ans).

Rien n'est donc réglé. Le SNUDI-FO réaffirme ses revendications.

L'Inspecteur d'Académie doit revenir sur ses décisions :

- Il doit annuler la fermeture des 50 classes.
- Il doit maintenir les postes de RASED et rouvrir les postes fermés l'an dernier.
- Il doit rétablir les décharges de direction en RRS.
- Il doit ouvrir des structures spécialisées.
- Il doit créer des postes de remplaçants.
- Il doit abandonner les restructurations d'écoles non désirées.

Les organisations syndicales départementales se réunissent en intersyndicale mardi 2 mars à 17 h 00 au siège de la FSU rue Dupuis pour décider de la suite de la mobilisation nécessaire pour obtenir satisfaction sur ces légitimes revendications.

A ces exemples les plus frappants, s'ajoutent encore des écoles où la moyenne après fermeture dépasse 26 élèves en maternelle, 25 en élémentaire ou en primaire.

Ces moyennes deviennent petit à petit la règle. Beaucoup d'écoles ont déjà des effectifs exorbitants et aucune ouverture n'y est proposée. Quelques exemples : Morisel : (27,50) Vauchelles les Quesnoy (27,25), Mareuil Caubert (26,40), Airaines élémentaire (26,43) et parmi les écoles maternelles : Abbeville Pont des Prés (28,00), Abbeville Thuisson (28,00), Hallencourt (28,00), Abbeville Chaussée d'Hocquet (28,00), Chaulnes (27,00)...

Sur les suppressions de postes en RASED, l'Inspecteur d'Académie maintient sa position de fermer 13 postes supplémentaires. Aucune avancée n'a été obtenue concernant la remise en cause des décharges de direction en RRS : la position de l'IA, c'est 0,25, soit une journée supplémentaire par rapport aux décharges de service réglementaires. Des directeurs perdent ainsi 2 journées de décharge hebdomadaire.

Sur les restructurations d'école, Colette Michaux, représentante du Conseil Régional, Pascal Demarthe du Conseil Général et François Standaert (FO) ont dénoncé la fermeture de l'école de Long (3 classes devant accueillir à la prochaine rentrée 73 élèves) et son rattachement au RPC d'Ailly le Haut Clocher. Annie Roucoux, maire de Pont Rémy est intervenue dans l'autre sens. Force Ouvrière a demandé qu'un vote spécifique ait lieu sur cette décision sans précédent dans le département. Il a été refusé par le préfet.

Sur la fermeture de l'école d'Allaines, (28 élèves pour 2 classes) et l'accueil de ces enfants dans l'école maternelle et l'école élémentaire Mont Saint Quentin de Péronne (respectivement 12 et 16 élèves), le représentant Force Ouvrière a dénoncé le coup de force de l'Etat par rapport à cette fermeture et les problèmes d'effectifs que cette décision allait engendrer dans les écoles d'accueil.

A noter également, une intervention du Maire de Longueau, Colette Finet, en défense de la scolarisation des deux ans. Intervention applaudie par de nombreux participants au CDEN. Si les fermetures de classes maternelles et primaires sont maintenues, ce sont plus de 350 enfants de deux ans qui ne pourront pas être scolarisés à la rentrée 2010. Le taux de scolarisation des deux ans tomberait de 19% à 13 % environ.